



**Compte Rendu du
Comité Syndical du 15 mars 2018**

Secrétaire de Séance : Didier MORIN

**SMICTOM de l'Ouest Audois
Route de Castelnaudary,
RD6 le Gravier
11400 Fendeille**

Ordre du Jour

- 1) Compte rendu de la dernière séance
- 2) Adoption du Compte Administratif
- 3) Compte de Gestion
- 4) Débat d'Orientation Budgétaire
- 5) Présentation du rapport annuel
- 6) RIFSSEP
- 7) Régime indemnitaire des agents du SMICTOM
- 8) Chèques déjeuner des agents du SMICTOM
- 9) Tableau des effectifs

1. Adoption du compte rendu de la dernière séance.

Le compte rendu de la dernière séance a été ADOPTE A L'UNANIMITE.

2. Adoption du Compte Administratif

Monsieur CARLES expose les résultats de l'exécution budgétaire de l'année 2017.

En 2016, il y avait eu une hausse des recettes qui représentaient la somme versée à Eco Emballages pour le contrat d'amélioration de la collecte, recettes que nous n'avons pas reçu pour l'année 2017.

Les dépenses de fonctionnement réelles sont de 5,58 millions d'euros euros et les recettes de 5,56 millions d'euros.

Le résultat de l'exercice fait apparaître un déficit de **14 804.38 euros**.

Le Compte Administratif 2017 fait apparaître un excédent cumulé de : **803 365,17 €**

Monsieur CARLES assumant la continuité administrative et budgétaire et quitte la salle lors du vote du Compte Administratif.

Monsieur ANDRIEU propose à l'assemblée d'adopter le Compte Administratif 2017.

ADOPTE A L'UNANIMITE

3. Compte de Gestion du Percepteur

Monsieur ANDRIEU propose à l'assemblée d'adopter le Compte de Gestion 2017 de Madame la Perceptrice conformes au Compte Administratif.

ADOPTE A L'UNANIMITE

4. Débat d'Orientation Budgétaire

Vu l'augmentation des tonnages d'OM et Encombrants, ainsi que les tarifs annonçant par le COVALDEM11 sur le prix du traitement et de la TGAP (193,12 euros/tonne) le SMICTOM de l'Oust Audois est dans l'obligation d'augmenter la participation par habitant passant en 2018 à 116 euros par habitant.

Monsieur MORIN, coupe la séance afin de contester l'augmentation.

Monsieur ANDRIEU Vice-Président du SMICTOM de l'Oust Audois, lui explique, vu l'augmentation du coût de traitement facturé par le Covaldem 11 il est impossible pour le SMICTOM de conserver le coût de 112 euros par habitant comme l'année 2017.

Monsieur Morin, persiste dans sa négation et demande davantage d'explication.

Monsieur Carles Président du SMICTOM de l'Ouest Audois, lui explique que le Covaldem 11 à une augmentation de la DSP qu'ils sont obligés de nous répercuter.

Monsieur Morin, demande alors une copie de la DSP afin d'en vérifier les dires.

Monsieur Carles, lui dit qu'il n'y a pas de problème, il lui fournira la copie du DSP.

En 2019, il est prévu une extension de consigne de tri. Les différents plastiques, pots de yaourts, etc...ne seront plus dans les OM mais dans le tri sélectif, si le Covaldem 11 est opérationnel. Pour cela, nos caissettes jaunes actuelle ne seront plus adaptées tant par leur taille que par le risque de voir s'envoler les films plastique ou les polystyrènes.

L'ensemble du SMICTOM devra alors passer en bacs de regroupement.

Au 1^{er} juillet 2018, six communes du SMICTOM vont adopter ce système de collecte

- Airoux,
- Labastide d'Anjou,
- Montferrand,
- Mas Ste Puellas,
- Ricaud,
- Souilhanel.

Pour cela, nous avons étudié avec les élus de ses Communes les nouveaux tracés ainsi que le nombre de bacs de tri sélectif à prévoir.

ADOpte A L'UNANIMITE

5. Présentation du rapport annuel 2017

Le rapport annuel à disposition à la fin de la séance développe l'activité du SMICTOM de l'Ouest Audois et détaille les résultats en matière de collecte et de tonnages de l'année 2017. Il a été cette année revue et développé afin d'en faire un outil de communication à destination des élus et des habitants puisqu'il sera en téléchargement sur le nouveau site internet du SMICTOM de l'Ouest Audois.

Monsieur le Président expose au Comité ces informations suivantes :

Rapport annuel : les déchèteries

Tonnages	2016	2017	Variation entre 2017 et 2016
Déchets Verts	3 344	3 382	+ 1.13%
Gravats	2 907	2 354	- 23,49%
Encombrants	1 791	1 931	+ 7,81%
Bois traité	1 060	1 044	- 1,53%
Métaux	505	535	+ 5,94%
D.E.A.	N.C.	442	
Cartons	N.C.	420	
D.E.E.E.	N.C.	326	
Papiers	N.C.	125	
Total		10 559	

Les tonnages des déchèteries restent stables voir en diminution entre 2016 et 2017.

La baisse de tonnage des gravats s'explique par des demandes accrues d'administrés.

Rapport annuel : Prix du traitement

Prix du traitement TTC	2016	2017
Déchets Verts	72,60	72,60
Bois	72,60	72,60
Ferraille	12,00	12,00
Encombrants-Tout Venant	184,68	189,74
Gravats	30,80	30,80

Les tonnages et le coût de traitement d'ordures ménagères augmentent en 2017. Il est prévu une augmentation de 1,78% par le COVALDEM11 sur le coût du traitement des ordures ménagères ainsi que des encombrants. Soit 189,74 € en 2017 et 193,12 € en 2018.

Rapport annuel : les emballages recyclables

<i>En Tonnes</i>	2016	2017	Variation entre 2016 et 2017
Recyclables	2 347	2 377	+ 1,3%
Dont Verre	1 074	1 088	+ 1,3%
Dont Papiers et Emballages	1 272	1 289	+ 1,2%

Les tonnages d'emballages recyclables poursuivent leur augmentation en 2017.

Rapport annuel : Communication

- Centre éducatif Sainte Gemme à Bram : environ 30 enfants les 24 février et 31 mars 2017 ;
- Ecole Jeanne d'Arc de Castelnaudary, environ 40 enfants du CE1-CE2 les 28 mars et 20 avril suivie d'une réunion avec les professeurs ;
- Ecole de Belpech, environ 20 enfants de la CM1-CM2 le 23 mai ;
- Ecole de Labécède-Lauragais, environ 40 enfants du CE1-CE2, CM1-CM2 le 16 et 30 juin ;
- Stand lors de la Journée des Céréales organisée par la Ville de Castelnaudary, pour les écoles inscrites à l'opération le 3 mars 2017.

D'autres manifestations ont été organisées :

- Stand sur la déchèterie de Bram pour informer les usagers sur la nouvelle benne Eco-Mobilier destinée aux déchets d'équipements d'ameublement (D.E.A) le 21 -juin
- Animation auprès du public de l'association de la Confédération Syndicale des Familles (C.S.F.) le 22 novembre

En matière de réduction des déchets le SMICTOM continue sa mise à disposition de composteurs. 18 ont été distribués en 2017 avec un accompagnement de la part de l'ambassadrice de tri sur les techniques et les conseils de compostage.

ADOPTE A L'UNANIMITE

6. Mise en place du RIFSSEP

Le SMICTOM doit mettre en place le RIFSSEP.

Nous demandons à l'assemblée de voter afin de nous autoriser à le préparer.

ADOPTE A L'UNANIMITE

7. Chèques déjeuners des agents du SMICTOM

Actuellement, les agents du SMICTOM de l'Ouest Audois perçoivent l'équivalent de 500 euros annuellement de chèques déjeuner :

- 250 Euros (pris en charge par le SMICTOM),
- 250 Euros (en charge de l'agent),

Vu le fort absentéisme et la gêne que cela incombe, nous proposons que les chèques déjeuner soient proratisés au nombre de jour d'absence réel et ce, dès le 1^{er} jour. Sauf pour congés annuels, congés maternité et congés paternité.
Donc 1/365 retirés par jour d'absence.

8. Régime Indemnitare des agents du SMICTOM

Actuellement, les agents du SMICTOM de l'Ouest Audois perçoivent deux primes mensuelles :

- IAT (Indemnité Administrative et Technique),
- IEMP (Indemnité d'Exercice de Mission de Préfecture)

Vu le fort absentéisme et la gêne que cela incombe, nous proposons que le régime indemnitare soit proratisé au nombre de jour d'absence réel et ce, dès le 1^{er} jour. Sauf pour congés annuels, congés maternité et congés paternité.
Donc 1/30 retirés par jour d'absence.

ADOPTE A L'UNANIMITE

9. Tableau des effectifs

Le SMICTOM de l'Ouest Audois, outre les agents titulaires emploie des agents non titulaires. Nous avons actuellement 2 CAE (Montréal et Fanjeaux), et 3 agents en CDD (Belpech, Remplacement sur toutes les déchèteries, Bureaux).

Changement :

- Adjoint Technique → Adjoint Technique Principal 2^{ème} Classe
- Adjoint Technique Non Titulaire → Adjoint Technique Titulaire à temps non complet
- Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe → Rédacteur

<i>Grade</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Service</i>	<i>Avant le comité</i>		<i>Après le comité</i>
Agent de Maîtrise		C	EE	1	1
Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe		C	Détachés	2	2
			EE	1	0
Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe		C	EE	2	1
Adjoint Technique Titulaire		C	EE	6 (Dont 1 postes vacant)	3 (Dont 1 à 21 heures)
Adjoint Technique Non Titulaire (21 heures)		C	EE		4 (2 CAE + 2 Remplacements)
Rédacteur Territorial		B	Service Administratif	1	2 (Dont 1 vacant)
Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} classe		C	Service Administratif	1	1
Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe		C	Service Administratif	1	1
Adjoint administratif Non Titulaire		C	Service Administratif	1	1
Attaché Territorial		A	Service Administratif	1 (Poste vacant)	0

FIN DE LA SEANCE

Verre de l'amitié